AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-6-77433287

50

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

50 francs

N° 16 - 3 juin 1977

VIGNE

Mildiou : Les nouvelles précipitations, survenues les 1er et 2 juin sur l'ensemble de la circonscription, rendent à nouveau nécessaire une protection du vignoble. La multiplication des foyers constatés souligne le danger encouru.
A l'approche de la floraison - période critique - la protection des inflorescences est capitale; aussi la plus grande attention doit être apportée à l'exécution des traitements : le produit doit être déposé aussi bien sur les grappes que sur les feuilles.
Le traitement conseillé devra être effectué avant le 8 juin. Il devra être particulièrement soigné dans les parcelles mal protégées jusqu'à ce jour.
On emploiera de préférence les associations constituées par un produit anti-mildiou et par un produit anti-botrytis. De nombreuses spécialités commerciales sont dotées de cette double action.
Bien vérifier que l'association est reconnue efficace contre les deux champignons.

Botrytis : La sensibilité du Grenache, en zone littorale, a déjà été soulignée fin avril-début mai. Des attaques ont été à nouveau observées fin mai. Des dégâts furent constatés sur Cinsault (plant droit). Le botrytis s'est également développé sur les pousses détruites par la gelée dans l'Aude et l'Est montpelliérain.
La plus grande vigilance devra être apportée dans la lutte contre ce champignon, actuellement, dans le vignoble.
A la suite des travaux effectués par l'Institut Technique du Vin, des traitements spécifiques sont conseillés, aux stades suivants :

1) à la fin de la floraison
2) à la fermeture de la grappe
3) à la véraison
4) trois semaines à un mois avant récolte.

Citons parmi les produits homologués : bénomyl (50 g m.a./hl), carbendazime (50 g m.a./hl), dichlofluanide (125 g m.a./hl), promedione (glycophene) (75 g m.a./hl), méthylthiophanate (140 g m.a./hl), thirame (320 g m.a./hl).
Signalons encore :
- que la vinchlozoline a reçu son autorisation provisoire de vente fin mai,
- que des phénomènes de résistance ont été constatés à la suite d'applications répétées au bénomyl dans certaines parcelles du vignoble méridional,
- que les appareils utilisés, lors des traitements, doivent permettre de toucher les grappes.

Oïdium : La gravité des attaques d'oïdium, dans certaines parcelles de Carignan, où la protection fut insuffisante, montre combien il convient d'être vigilant et de lutter précocement contre cette maladie.
Le soufre, sous forme poudrage, est conseillé dès le début de la floraison. Il conviendrait de laisser un intervalle de plusieurs jours entre les applications anti-mildiou et anti-oïdium (48 heures au moins).
Le soufre micronisé mouillable peut être également utilisé mais naturellement en traitement mixte.

P. 220

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Tavelures : Le traitement doit être renouvelé dans les vergers dont la protection a disparu à la suite des pluies et où la maladie poursuit son développement.

Oïdium (pommier) : Le danger constitué par cette maladie, favorisée par l'humidité ambiante peut, notamment dans les plantations proches du littoral, exiger la poursuite des interventions soufrées. Il conviendra de ne recourir qu'aux spécialités utilisables en poudrages. Du 20 juin au 20 juillet, le pommier va traverser une période critique. On ne dépassera pas la dose de 28 à 30 kg de soufre à l'hectare. Si les températures maximales sont momentanément supérieures à 30 degrés il faudra interrompre toute application soufrée.

ARBRES A NOYAU

Anthracnose du cerisier : Poursuivre la protection déjà conseillée.

Oïdium (abricotier, pêcher, nectarines, pavies) : maintenir la protection.

CULTURES LEGUMIERES

Le danger matérialisé par la présence sur tomates de mildiou, de botrytis et de maladies bactériennes incite à conseiller de maintenir les applications fongicides déjà conseillées.

POMMIER

Carpocapse : Son activité accrue est grande et va s'accroître encore à la faveur du beau temps prévu.
Il convient de protéger les pommes des attaques de cette première génération.
Par contre les poires, plus sensibles en cette saison, peuvent être dispensées d'une protection insecticide jusqu'à la fin juin.
Dans les zones montagneuses, attendre prochain avis.

OLIVIER

La floraison a débuté.
Des attaques de Teigne (génération anthophage) dévorant les organes floraux et de psylles, dont la présence est signalée par un amas floconneux cireux blanc d'où le nom de "coton" sont à craindre.
Le diméthoate est efficace contre ces deux ravageurs.

LE CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 3 juin - 1 400 exemplaires